

L'évolution récente des régimes complémentaires de retraite

Frédéric Hanin

Professeur, département des relations industrielles
Université Laval
frederic.hanin@rtl.ulaval.ca

18 septembre 2018, Colloque de l'observatoire de la
retraite, Montréal, ITHQ.

Les régimes complémentaires de retraite au Québec : Bilan et
perspectives

Question 0.

Quelle note donnez-vous au système de retraite au Canada et au Québec ?

- 1 A (rien à changer).
- 2 B+ (bonne structure, bons revenus, bonne gouvernance).
- 3 B (1 des 3 éléments à améliorer).
- 4 C+ (2 des 3 éléments à améliorer mais risques faibles).
- 5 C (2 des 3 éléments à améliorer et risques importants).
- 6 D (3 éléments à améliorer).
- 7 E (système inexistant ou en construction).

Grade	Index Value	Countries	Description
A	>80	Nil	A first class and robust retirement income system that delivers good benefits, is sustainable and has a high level of integrity.
B+	75-80	Denmark Netherlands Australia	A system that has a sound structure, with many good features, but has some areas for improvement that differentiates it from an A-grade system.
B	65-75	Norway Finland Sweden Singapore Switzerland New Zealand Chile Canada Ireland	
C+	60-65	Germany Colombia UK	A system that has some good features, but also has major risks and/or shortcomings that should be addressed. Without these improvements, its efficacy and/or long-term sustainability can be questioned.
C	50-60	France USA Malaysia Poland Brazil Austria Italy	

Melbourne Mercer Global Pension Index 2017

Explications

- Couverture des régimes complémentaires insuffisante.
- Taux d'épargne de la classe moyenne trop faible.
- Taux de participation des aînés au marché du travail trop bas.

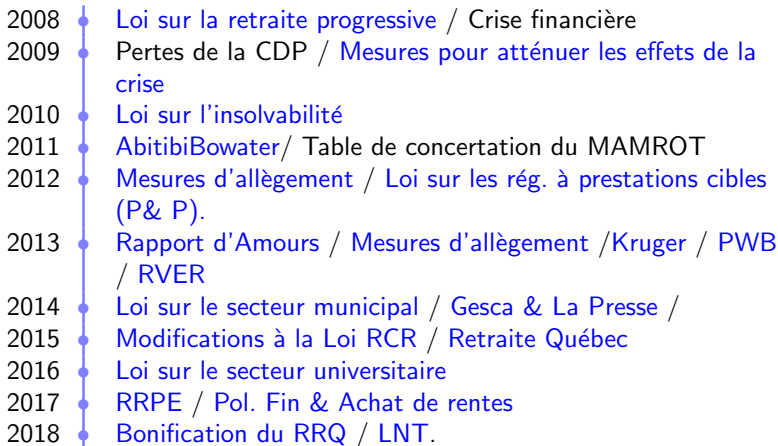
Key indicators: Canada

		Canada	OECD
Average worker earnings (AW)	CAD	50 997	49 233
	USD	37 935	36 622
Public pension spending	% of GDP	4.6	8.2
Life expectancy	at birth	82.6	80.9
	at age 65	21.0	19.7
Population over age 65	% of working- age population	26.1	27.9

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933635028>

Les pensions dans les pays de l'OCDE 2017

Figure – Aperçu historique



A vertical timeline with a blue line and dots on the left side, listing key events and legislative acts from 2008 to 2018. The text is in blue.

2008	Loi sur la retraite progressive / Crise financière
2009	Pertes de la CDP / Mesures pour atténuer les effets de la crise
2010	Loi sur l'insolvabilité
2011	AbitibiBowater / Table de concertation du MAMROT
2012	Mesures d'allègement / Loi sur les rég. à prestations cibles (P& P).
2013	Rapport d'Amours / Mesures d'allègement / Kruger / PWB / RVER
2014	Loi sur le secteur municipal / Gesca & La Presse /
2015	Modifications à la Loi RCR / Retraite Québec
2016	Loi sur le secteur universitaire
2017	RRPE / Pol. Fin & Achat de rentes
2018	Bonification du RRQ / LNT.

Voir également : CARRA ; Régie des rentes du Québec

Question 1.

Faut-il analyser le résultat de la décennie comme la fin d'un certain compromis social ?

- Productivité c. avantages sociaux.
- Rôle de l'État : filet social & incitatifs fiscaux.
- Épargne-retraite = salaire différé négocié.

Question 2.

Faut-il continuer à faire la distinction entre les régimes à prestations déterminées et les régimes à cotisations déterminées ?

- RVER ?
- Régimes à PD à deux volets ?
- Régimes à prestations cibles ?
- REER collectifs ?
- Régimes hybrides.

Question 3.

Quel est le constat qui vous apparaît le plus marquant au terme de la décennie ?

- Le statu quo.
- Le nouveau rôle de l'État.
- L'opposition des "60-40".
- L'augmentation des responsabilités des retraités.
- L'établissement d'un "nouveau système" de retraite : RRQ amélioré, restructurations des RCR à PD, RVER, cumul revenus du travail et revenus de retraite.
- Toute autre idée.

Prochaine décennie : mieux vaut éviter l'inaction

Portrait (non représentatif) d'un RCR en 2018

- Régime non coordonné.
- Prestations déterminées seulement pour la rente de base.
- Régime à deux volets.
- Indexation automatique impossible et prestations accessoires improbables.
- Financer les déficits avec une "suspension" rétroactive des droits acquis.
- Financement 50-50 obligatoire, mais incertitude sur l'identité du promoteur.
- Taux de rendement de la caisse $< 6\%$.
- Niveau de maturité élevé et possibilité d'achat de rentes.
- Possibilités de négociation très limitées, mais forts risques de recours juridiques.

Question 4.

Devrait-on redéfinir la retraite ?

- Retraite comme droit tout au long de la vie.
- Revenu Minimum Garanti + Épargne-individuelle.
- Accès garanti à un régime de retraite.
- Abandonner le terme lui-même.
- Autre proposition.

Question 5.

Quel est le principal défi pour la prochaine décennie concernant les RCR ?

- Réécrire la Loi RCR.
- Rétablir l'indexation.
- Augmenter le niveau de financement des employeurs par d'autres sources que la masse salariale.
- Interdiction du cumul travail-retraite si régime à prestations déterminées.
- Renforcer les comités de retraite.
- Autre proposition.

Question 6.

Quel est le principal enjeu pour les acteurs sociaux ?

- Améliorer le dialogue social.
- Éliminer les conflits de rôle entre retraite et négociation collective.
- Redéfinir la fonction patronale dans les régimes de retraite.
- Améliorer le niveau de connaissance de l'ensemble de la population.
- Fusionner les instances de supervision.
- Autre proposition.

L'évolution
récente des
régimes complémentaires
de retraite

Frédéric Hanin

Problématique

Bilan d'une
décennie

Perspectives
pour la
prochaine
décennie

Conclusion

Merci pour votre participation